



COMPLÉMENT À L'AVIS DE JONCTION*

ARBITRAGE INTÉRIMAIRE À JOINDRE

Veuillez remplir l'information de chacun des arbitrages intérimaires faisant l'objet de la jonction.

Numéro de dossier de l'arbitrage intérimaire : _____

Montant du différend : _____

- Le Demandeur et l'Intimé consentent à joindre l'arbitrage intérimaire à tous les autres arbitrages intérimaires énumérés dans l'Accord de jonction.
- Le Demandeur consent à partager l'arbitrage intérimaire initial avec toutes les parties de l'arbitrage intérimaire conjoint.
- L'Intimé consent à partager la Réponse à l'avis de jonction avec les parties de l'arbitrage intérimaire conjoint.
- Le Demandeur notifiera à l'Arbitre intérimaire initial, le cas échéant, la jonction, dans un délai de deux jours suivant la date à laquelle l'Avis de jonction a été signé par toutes les Parties.
- Le Demandeur et l'Intimé consentent à payer les honoraires de l'Arbitre intérimaire initial, conformément au par. 13.10 de la *Loi sur la construction* et au par. 32(4) du *Règlement de l'Ontario 264/25*.
- Le Demandeur et l'Intimé reconnaissent que cet arbitrage intérimaire ne peut faire l'objet d'une jonction qu'avec le consentement de toutes les Parties de chaque arbitrage intérimaire initial énuméré dans cet Avis de jonction.
- Le Demandeur et l'Intimé ont lu et consentent aux déclarations des pages 2 et 3 de l'Avis de jonction.

Signature du Demandeur

J'ai le pouvoir de lier le Demandeur
(si le Demandeur est un organisme)

Nom en lettres moulées de la
personne qui signe

Poste de la personne qui signe

Date

Signature de l'Intimé

J'ai le pouvoir de lier l'Intimé
(si l'Intimé est un organisme)

Nom en lettres moulées de la
personne qui signe

Poste de la personne qui signe

Date